

# FFAviron - MODALITES ADMINISTRATIVES: SANTE

## LICENCE SANS COMPETITIONS

### 1<sup>ère</sup> LICENCE

Présenter un certificat de non contre- indication à la pratique de l'aviron datant de moins d'1 an

### SAISONS SUIVANTES

- Si licence **SANS DISCONTINUEE**

Questionnaire santé sport CERFA 15699\*01



- ✓ En cas de réponse **NEGATIVE** à toutes les questions :
  - ⇒ Fournir au club l'Attestation FEDERALE questionnaire santé « QS-SPORT »
- ✓ En cas de réponse **POSITIVE** à une seule question :
  - ⇒ Le pratiquant doit présenter le questionnaire santé renseigné à son médecin et Demander 1 CERTIFICAT MEDICAL de non contre- indication à la pratique de l'aviron.
  - ⇒ Présenter au club ce certificat datant de moins de 6 mois



- Si licence **EN DISCONTINUEE**  
Modalité identique à la 1<sup>ère</sup> LICENCE

## Pour les pratiquants de COMPETITIONS

Certificat médical toutes les 3 saisons (compétitions précisées)

CERFA N° 15699\*01 => en saisons intermédiaires

Puis procédure identique à la licence SANS discontinuité

source : Fédération Française d'aviron 2026

## Pour les pratiquants majeurs

### Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron

Les pratiquants majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron datant de moins d'un an lors de la prise d'une première licence à la FFAviron.

Les saisons suivantes, **si la licence est prise sans discontinuité**, il est simplement demandé aux pratiquants de répondre à un questionnaire de santé QS Sport - CERFA N°15699\*01 et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. **Le certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.**

**Attention :** Il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque saison.